Document d'informations clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: ASV AUDACE

Initiateur du PRIIP: Banque Populaire Rives de Paris

Identifiant: BP0021018068

Site web: https://www.banquepopulaire.fr/rivesparis/ Appelez le 0173074837 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Banque Populaire Rives de Paris en ce qui concerne ce document

d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

Ce document d'informations clés est exact au 31 août 2025.

En quoi consiste ce produit?

Type

Mandat d'arbitrage

Durée

Le profil de gestion ne comporte pas de date d'échéance.

Pour connaître les conditions de cessation de votre mandat, vous pouvez vous référer à celui-ci.

Objectifs

Dans une optique à long terme (8 ans minimum conseillé), le mandat d'arbitrage sera investi à 100% en unités de compte et essentiellement en OPC actions. Il pourra comporter des OPC monétaires, obligataires, diversifiés ou de performance absolue pour la partie non investie en actions. L'ensemble des OPC pourra être investi sur les marchés français et étrangers. Cette orientation a pour objectif la recherche d'une valorisation du mandat d'arbitrage élevée mais elle implique un risque de perte en capital entre moyen et élevé. La part actions pourra varier entre 80% et 100% du montant investi.

Rives IM est composée d'une équipe pluridisciplinaire dans la Gestion sous Mandat, qui s'appuie sur de solides connaissances financières et macro-économiques, laissant ainsi une large part aux convictions affirmées. Elle développe une stratégie d'investissement, orientée sur des thématiques structurelles long terme, pour optimiser et accroître le capital de ses clients dans la durée, tout en leur faisant bénéficier des opportunités du Marché.

La gestion de Rives IM s'appuie sur une analyse et une recherche multi-classes d'actifs. La maitrise du couple Rendement/Risque est au cœur de son processus d'analyse et d'investissement. C'est une gestion bâtie sur 2 pôles d'expertise :

- La gestion OPC actions en architecture ouverte
- La gestion OPC taux diversifiée en architecture ouverte

Ces 2 pôles d'expertise mettent en œuvre des stratégies de gestion adaptée à une large diversification de nos profils tout en bénéficiant d'un risque maitrisé.

Les grandes thématiques actuelles telles que le développement durable, l'évolution de la démographie et technologique sont au centre de nos réflexions et de nos investissements.

Au sein d'un large environnement géographique et sectoriel, vos gérants assurent la sélection et le suivi de valeurs qu'ils jugent à fort potentiel. Cette combinaison permet aux gérants d'avoir une marge de manoeuvre dans leurs choix de gestion.

Investisseurs de détail visés

Clients personnes physiques et morales sans expérience particulière sur les marchés financiers, ayant effectué un parcours conseil, et prêts à supporter une perte en capital

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de perte pour le Mandant résulte d'une fluctuation de la valeur de marché des positions de son portefeuille imputable à une modification de variables du marché telles que : les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et de matières premières, ou à une modification de la qualité de crédit d'un émetteur.

RISQUE ACTION

Il s'agit du risque de baisse des actions ou indices auxquels le portefeuille est exposé. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative va baisser.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de perte pour l'OPCVM ou le portefeuille individuel résulte du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

Le mandat ne bénéficie d'aucune garantie, ni de protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors de retraits partiels ou complets.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque qu'une position dans le portefeuille ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, impacte la capacité pour le Mandataire de liquider des positions dans un portefeuille individuel dans des conditions conformes aux obligations contractuelles résultant du mandat de gestion.

RISQUE DE TAUX

Il s'agit du risque de baisse des instruments financiers de taux découlant des variations des taux d'intérêt. Dans le cas d'une hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en instruments financiers à taux fixe peut baisser, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. L'ampleur de ces fluctuations est fonction de l'exposition du portefeuille au marché de titres à taux fixe.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le profil n'est pas sujet à d'autres risques que ceux couverts par le SRI

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et août 2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2024.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2013 et juin 2021.

Période de détention recommandée: 8 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après I an	Si vous sortez après 8 années	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 370 EUR	3 580 EUR	
	Rendement annuel moyen	-46,27 %	-12,05 %	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 580 EUR	9 700 EUR	
	Rendement annuel moyen	-24,17 %	-0,38 %	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 390 EUR	13 490 EUR	
	Rendement annuel moyen	3,85 %	3,81 %	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 890 EUR	18 380 EUR	
	Rendement annuel moyen	38,87 %	7,91 %	

Que se passe-t-il si Banque Populaire Rives de Paris n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du fonds sont conservés auprès d'un dépositaire habilité, distinct de la société de gestion. Ces actifs sont soumis à une obligation de ségrégation afin de les protéger en cas de défaut. Une éventuelle délégation à un tiers de certaines de ses fonctions n'exonère pas le dépositaire de sa responsabilité.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres



périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

— 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après I an	Si vous sortez après 8 années
Coûts totaux	I I 4 EUR	I 277 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,1%	1,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,0 % avant déduction des coûts et de 3,8 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la so	Si vous sortez après I an			
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée sur le profil	0 EUR		
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie sur le profil	0 EUR		
Coûts récurrents [prélevés chaque année]				
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Les frais de gestion sont prélevés annuellement sur le compte du client à terme échu, prorata temporis selon un % de la valeur acquise du contrat au 31 décembre de chaque année.	60 EUR		
Coûts de transaction	Ceci est une estimation des frais induits lors des achats et ventes d'instruments financiers dans votre mandat	54 EUR		
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions				
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de frais de surperformance pour ce produit	0 EUR		

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Frais de gestion calculés par tranche en fonction du montant du portefeuille, minimum 250 EUR HT par an

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 8 années

Le capital investi n'est pas garanti : le portefeuille étant investi sur les marchés boursiers, il est soumis à leurs fluctuations. Aussi, le capital investi pourrait ne pas être restitué intégralement, notamment en cas de baisse des cours des actions.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez vous adresser soit à votre interlocuteur habituel au sein de votre agence bancaire dont vous êtes client, soit directement au service satisfaction clients en adressant un courrier à Service Satisfaction Client - Banque Populaires Rives de Paris 80 boulevard Auguste Blanqui - 75204 Paris Cedex 13

Si malgré ses efforts vous n'étiez pas satisfait de la réponse apportée par Banque Populaires Rives de Paris, vous pouvez demander un avis au médiateur. Voir conditions d'accès au médiateur sur notre site internet :

https://www.banquepopulaire.fr/rivesparis/votre-banque/reclamation-et-mediation-bpri/

Autres informations pertinentes

Informations liées à la durabilité – Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Dans son article 2, le règlement définit un risque en matière de durabilité comme étant un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ».

La prise en compte des risques en matière de durabilité repose donc sur l'appréciation des caractéristiques extra financières des sociétés ou des OPC en amont de la sélection de titres et durant la vie de détention de ceux-ci en portefeuille. Les équipes en charge de cette gestion, au sein de la Banque Populaire Rives de Paris, intègrent ces risques au même titre que les risques financiers traditionnels dans leurs analyses et dans leurs décisions d'investissement et d'arbitrage.

Mention applicable aux profils de gestion Article 8 (SFDR)

Ce profil de gestion promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8 SFDR. Plus d'informations relatives à la durabilité de ce profil de gestion sont disponibles dans le rapport précontractuel du produit, accessible ici : https://www.banquepopulaire.fr/rivesparis/votre-banque/reglementation/reglementation-sfdr/

